

Présidence de M. Roland Rapaz, président

Membres absents excusés : Caroline Alvarez, Maurice Calame, Yves André Cavin, Adozinda Da Silva, Xavier de Haller, Marie Deveaud, André Gebhardt, Claude Grin, Philippe Jacquat, Evelyne Knecht, Olivier Martin, Gilles Meystre, Myriam Tétaz, Jean-Pierre Thurre, Claude-Alain Voiblet, Magali Zuercher.

Membres absents non excusés : Jean Mpoy.

Membres présents	83
Membres absents excusés	16
Membre absent non excusé	1
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 21 h 00, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Rapport s/
Postulat**

Postulat de Rebecca Ruiz :
**« Pour des conditions de travail décentes sur les chantiers de la Ville.
Vers un plan d'action communal de lutte contre la sous-enchère salariale
en lien avec la sous-traitance. »**

Rapporteuse : Mme Muriel Chenaux Mesnier (soc.)

Discussion

Guy Gaudard (LE) ; Rebecca Ruiz (Soc.) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Olivier Français, directeur des travaux ; Rebecca Ruiz (Soc.) ; Olivier Français, directeur des travaux ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Rebecca Ruiz (Soc.) ; Guy Gaudard (LE) ; Olivier Français, directeur des travaux ; Laurent Guidetti (Soc.) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Olivier Français, directeur des travaux ; Laurent Guidetti (Soc.) ; Olivier Français, directeur des travaux ; Nicolas Gillard (LE) ; Guy Gaudard (LE).

Vote

Le Conseil, par 66 oui, 5 non et 8 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

**Rapport s/
Motion**

Motion de Mme Elisabeth Müller :
**« Le contournement de la place de la Sallaz :
des millions dépensés sans raison ? ».**

Rapporteuse : Mme Nicole Grin (LE)

Discussion

Pierre Santschi (Les Verts) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Bertrand Picard (LE) ; Elisabeth Müller (les Verts) ; Johan Pain (AGT).

Vote

Le Conseil, à la grande majorité, moins une douzaine d'abstentions et 2 avis contraires, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. de transformer cette motion en postulat ;
2. de refuser la prise en considération de ce postulat.

Postulat

de M. David Payot (AGT) et consorts : « Une solution lausannoise aux limitations d'horaires des abonnements tl des retraités : mobilisons-nous ! »

Discussion préalable

Pierre-Antoine Hildbrand (LE) demande le renvoi en commission.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat

de Mme Sylvianne Bergmann : « Jardinons sous les arbres : c'est bon pour la convivialité et pour réenchanter la ville. »

Discussion préalable

La parole n'est pas demandée.

Le Conseil décide de renvoyer le postulat directement à la Municipalité.

Postulat

de Mme Elisabeth Müller pour des entreprises écomobiles.

Discussion préalable

L'auteur demande le renvoi à la Municipalité.

Marine Fiora-Guttmann demande le renvoi en commission. Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Motion

de Mme Sylvianne Bergmann : « Du miel labellisé 'capitale olympique'. »

Discussion préalable

L'auteur demande le renvoi à la Municipalité.

Pierre-Antoine Hildbrand demande le renvoi en commission. Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission.

Motion de M. Pierre-Yves Oppikofer et consorts : « Soutien de la Ville de Lausanne au projet pilote ‘Mentorat Emploi Migrants’ de l’EPER (Entraide Protestante Suisse) pour l’insertion professionnelle des migrantes et migrants. »

Discussion préalable L’auteur demande le renvoi à la Municipalité.

Thérèse de Meuron demande le renvoi en commission. Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission.

Motion de Mme Isabelle Truan et consorts : « Critères d’attribution et conditions locatives du patrimoine de la Ville de Lausanne. »

Discussion préalable L’auteur demande le renvoi à une commission.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission.

Motion de Mme Graziella Schaller : « Des toits publics pour ‘Le miel des toits de Lausanne’ »

Discussion préalable L’auteur demande le renvoi à une commission.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission.

Motion de M. Vincent Rossi et consorts : « Pour le réaménagement de la baie d’Ouchy, afin d’y recréer des espaces naturels, de détente et de baignade. »

Discussion préalable L’auteur demande le renvoi en Municipalité.

Olivier Français, directeur des travaux, demande le renvoi à une commission. La motion est dès lors renvoyée à une commission.

Motion de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts : « Qualité de vie en ville : pour une vraie place des Bergières. »

Discussion préalable L’auteur demande le renvoi en commission.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission.

Motion de M. Pierre-Yves Oppikofer et consorts : « Pour un plan d’action communal en faveur de l’emploi et de soutien à l’insertion professionnelle. »

Discussion préalable L’auteur demande le renvoi en commission.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission.

Interpellation

de M. Johan Pain : « Pour que la direction du Service des sports fasse une enquête administrative sur le management du personnel de la piscine de Mon-Repos. »

Discussion

Johan Pain (AGT) ; Marc Vuilleumier, directeur de SPS.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation

de M. Fabrice Ghelfi : « Quel engagement lausannois en faveur de la 'Carte culture' ? ».

Discussion

Fabrice Ghelfi (Soc.).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation

de M. Mathieu Blanc : « Pour que le Municipal en charge de la police veille à l'application du Règlement de police... sous ses fenêtres et ailleurs. »

Discussion

Mathieu Blanc (LE) ; Marc Vuilleumier, directeur de SPS ; Mathieu Blanc (LE).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Le président prend officiellement congé de la secrétaire du Conseil, la remercie pour son travail et lui souhaite plein succès dans sa carrière professionnelle.

La secrétaire remercie le président et les membres du Conseil communal.

Clôture

La séance est levée à 22 h 50

Le président :

La secrétaire :

.....

.....